



## Plus que quelques jours avant la clôture de la Concertation Citoyenne lancée par la Collectivité de Corse et le CESEC !

Afin d'aider le plus grand nombre à remplir le questionnaire proposé sur le site ici :

<https://cunsultazione5g.corsica/participer/>

Terra Libera vous donne ci-dessous un résumé non exhaustif des principaux enjeux. Vous êtes bien évidemment invités à consulter le Manifeste et ses pages d'informations afin d'appréhender les arguments majeurs en détail ici : <https://asso.alternaweb.org/terralibera/dossier5g/>

*Dans un souci de concision, les sources des informations énoncées ci-dessous ne sont pas mentionnées mais nous restons à votre disposition pour toute demande de preuves concernant nos propos, par mail à [terralibera@mailo.com](mailto:terralibera@mailo.com)*

### POUR la 5G selon l'Etat, les opérateurs et les acteurs concernés :

- **Progrès technologique** : médecine à distance, objets et maisons connectées (IDO), voitures et transports autonomes ;
- **Traitement des données plus rapide** avec un débit (en rapport à la 4G) jusqu'à trois fois plus aujourd'hui et jusqu'à dix fois plus au terme du déploiement ;
- **Désaturation des réseaux 4G, accessibilité du réseau filaire sur toute la planète**, fin des zones blanches ;
- **Economie d'énergie** (antennes plus efficaces et plus économes en énergie), avenir écoresponsable ;
- **Compétitivité économique et militaire** de la France.

### CONTRE la 5G selon les associations, collectifs citoyens et scientifiques :

- **Course au progrès sans limite et sans garde-fou quant à sa nocivité potentielle sur le vivant** : le déploiement de la 4G en France n'est pas terminé selon les contrats New Deal par exemple, celui de la 5G pourtant en débat a largement commencé, et déjà la recherche est démarrée en Europe pour la 6G, (lancement au 1<sup>er</sup> janvier 2021 du projet de recherche sur la 6G, « Hexa-X » de l'UE - budget alloué : 80 milliards sur 7 ans - déploiement prévu 2027-2030). La 6G prévoit d'être 5 fois plus rapide que la 5G, latence d'une microseconde, débit de données 1 téraoctet par seconde.
- **Nocivité des ondes sur l'organisme humain** : largement démontrée scientifiquement, un environnement surinvesti par les ondes artificielles (antennes, téléphone portable, wifi, bluetooth, objets connectés...) détériore l'immunité, les systèmes cognitif, reproducteur, neuronal, le développement du fœtus, l'ADN etc. et favorise l'apparition de pathologies graves telles que les cancers, tumeurs, l'électrosensibilité, l'infertilité, etc.
- **Nocivité des écrans notamment pour les jeunes** : réduction du développement cérébral, des facultés cognitives, de la concentration, de la mémoire, de la créativité, désocialisation, passivité, troubles du sommeil, obésité, dépendance, etc.
- **Nocivité des ondes sur le vivant** : les réseaux 5G sont développés sur terre, en mer et dans l'espace. Cela induit notamment un dérèglement du champ électromagnétique terrestre naturel (CEM) par les ondes artificielles, ce qui a pour effet de détériorer la protection naturelle de la Terre contre les éruptions solaires, ainsi que la boussole interne des oiseaux migrateurs et des mammifères marins, reliée au CEM. Mise en danger des écosystèmes et de la biodiversité (influence néfaste des ondes pour les pollinisateurs comme les abeilles, fourmis, oiseaux) : désorientation, stress, agressivité, dégâts physiologiques, etc. La surexposition aux ondes chez les mammifères, notamment d'élevage, montre un affaiblissement énergétique et une diminution de l'immunité globale, voire la mort de l'animal.

- **Violation des lois, conventions et traités français, européen et internationaux** : le déploiement des technologies 5G et plus, par la fracture technologique qu'elles représentent avec les précédentes (1 à 4G), est une violation de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ; de la Convention des Nations Unies relatives aux Droits de l'Enfant ; des Conventions de Bern et de Bonn ; du Code de Nuremberg ; de la Convention d'Aarhus ; de la Déclaration Universelle des Droits de l'Animal ; des traités et directives européens en matière d'environnement et d'écologie.
- **Démocratie, choix de société et Métavers** : souhaitons-nous vivre dans une société ultra-connectée, amplifiée, robotisée et déshumanisée ? Avons-nous seulement le choix, qu'il soit individuel ou collectif ? Le monde imposé par ces technologies est basé sur le développement des algorithmes et de l'intelligence artificielle, le transhumanisme et la dépendance aux technologies (objets, habitats et transports connectés, télétravail, télémédecine, achats en ligne/livraisons...). Des entreprises chinoises, américaines et une startup française (Tencent, China Mobile, Google, Meta (anciennement Facebook), Microsoft, Epic Games, Kinetix...), soutenues par leur gouvernement, développent activement le *Métavers*, vu comme la société de demain : un monde où réalité virtuelle et monde physique seront inextricablement interconnectés. Cette nouvelle « réalité » ne peut fonctionner qu'avec des technologies ultra puissantes déployées dans l'environnement (réseaux 5G et plus, satellites, caméras, capteurs...).
- **Hérésie écologique** : une antenne 5G est dite « efficace et écologique » car, pour faire simple, son faisceau est dirigé vers le smartphone actif alors que le faisceau 4G balaye en continu et que selon les opérateurs elle consommera moins qu'une antenne 4G (ou plus selon les détracteurs). Mais c'est sans compter les milliards d'antennes terrestres, les milliards de smartphones et les milliards d'objets connectés sur la planète (estimés à 155 milliards d'ici 2025) qui seront interconnectés et donc énergivore. Les experts s'attendent à une explosion massive de l'empreinte carbone. Pour atteindre une couverture 5G équivalente à la 4G en zone rurale, il faudra 2 à 3 fois plus de sites. Pour bénéficier de la 5G il faut changer de téléphone et d'abonnement, ce qui a un impact environnemental et humain colossal (extraction des minerais, guerres, déchets non recyclés...).
- **Surveillance** : l'analyse massive des données est sine qua non à nos mondes de vie connectés (GPS, applis, connexion sans fil partout...). Les informations qui transitent par nos smartphones, ordinateurs et boxes ne sont, pour la majeure partie, ni protégées ni privées. Un grand nombre d'entreprises ainsi que les Etats utilisent nos données à des fins commerciales et de surveillance (réseaux sociaux, espace numérique de santé, identité numérique en projet au Parlement Européen, monnaies numériques, etc.). De plus, les smartphones reliés à internet, couplés aux antennes et satellites, permettent la localisation exacte des individus, qu'on le veuille ou non.
- **Pollution sanitaire** due à l'implantation d'antennes à proximités d'habitations, de maternités, hôpitaux, écoles.
- **Pollution visuelle** due aux milliers d'antennes et pylônes construits sur nos territoires, y compris dans des zones naturelles protégées.
- **Pollution cosmique et danger** dus aux milliers de satellites lancés actuellement en basse altitude par plusieurs entreprises internationales, ce qui a pour effet de réduire massivement la visibilité des outils astronomiques, rendant difficile la recherche scientifique et la prévention de dangers cosmiques (météorites, explosions solaires...).